

TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs
DATE DU BULLETIN : 4 avril 2018

Objet : Chaîne de blocs et cryptomonnaies

La Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») fournit des directives au sujet de la technologie de chaîne de blocs et des cryptomonnaies, notamment en ce qui concerne les premières émissions d'une cryptomonnaie (les « **PEC** », appelées *initial coin offerings* ou *ICO* en anglais) et les premières émissions d'un jeton (les « **PEJ** », appelées *initial token offerings* ou *ITO* en anglais). La Bourse renvoie à l'avis 46-307 du personnel des ACVM (l'« **avis des ACVM** »), intitulé *Les émissions de cryptomonnaies*, qui explique les circonstances dans lesquelles les lois sur les valeurs mobilières canadiennes peuvent s'appliquer aux PEC et aux PEJ. La Bourse renvoie également à son Guide du financement des sociétés (le « **Guide** »), qui énonce ses politiques.

Comme l'indique l'avis des ACVM, les cryptomonnaies ou les jetons émis par un émetteur peuvent être englobés dans la définition du terme « titre ». Les émetteurs sont priés de noter que conformément au Guide (Politique 3.2, paragraphe 5.1), à moins d'indication contraire expresse dans le Guide, l'émetteur ne doit pas émettre de titres sans avoir obtenu le consentement préalable de la Bourse. De plus, comme certaines des politiques de la Bourse peuvent s'appliquer aux PEC et aux PEJ, peu importe que la cryptomonnaie ou le jeton constitue ou non un « titre », les émetteurs doivent s'assurer de respecter toutes les politiques concernées lorsqu'ils envisagent une PEC ou une PEJ. Parmi ces politiques figurent la Politique 2.8 (Inscriptions supplémentaires), la Politique 3.2 (Exigences en matière de dépôt et information continue), la Politique 3.5 (Actions subalternes), la Politique 4.1 (Placements privés), la Politique 4.3 (Actions émises en règlement d'une dette), la Politique 5.2 (Changements dans les activités et prises de contrôle inversées) et la Politique 5.3 (Acquisitions et aliénations d'actifs hors trésorerie).

Bien que ce secteur semble encore en être aux premiers stades de sa croissance, nous sommes fiers que de nombreuses sociétés qui en font partie nous aient choisis comme marché, et nous constatons avec satisfaction que le fort intérêt des investisseurs a permis à nombre d'entre elles d'obtenir un bon accès au financement nécessaire pour accélérer leur croissance. Notre série de webinaires sur la technologie de chaîne de blocs et les cryptomonnaies peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.tmx.com/blockchain>

Pour toute question relative au présent bulletin, veuillez communiquer avec :

Charlotte Bell	Conseillère juridique principale, Politiques	604 643-6577	Charlotte.Bell@tmx.com
Kyle Araki	Directeur, Formation de capital (Calgary)	403 218-2851	Kyle.Araki@tmx.com
Tim Babcock	Directeur, Formation de capital (Toronto)	416 365-2202	Tim.Babcock@tmx.com
Andrew Creech	Directeur, Formation de capital (Vancouver)	604 602-6936	Andrew.Creech@tmx.com
Sylvain Martel	Directeur, Formation de capital (Montréal)	514 788-2408	Sylvain.Martel@tmx.com